

Champagny Sous Uxelles RD314B

Rappel du contexte:

- Mr Le Maire, étant sans retour de l'ATD, a sollicité le STA du Chalonnais pour réaliser une étude de sécurité sur le carrefour de la RD314B, dans le virage situé à proximité du Château direction Bresse sur Grosne.
- Mr Le Maire nous interroge également sur les domanialités sur ce carrefour.

Champagny-sous-Uxelles RD 314 B état actuel



Limites Cadastrales

Au vu du découpage parcellaire, le front bâti ou les limites de clôtures maçonnées correspondent à la limite domaine public/privé. Le stationnement se situe donc en grande partie sur le domaine public départemental.

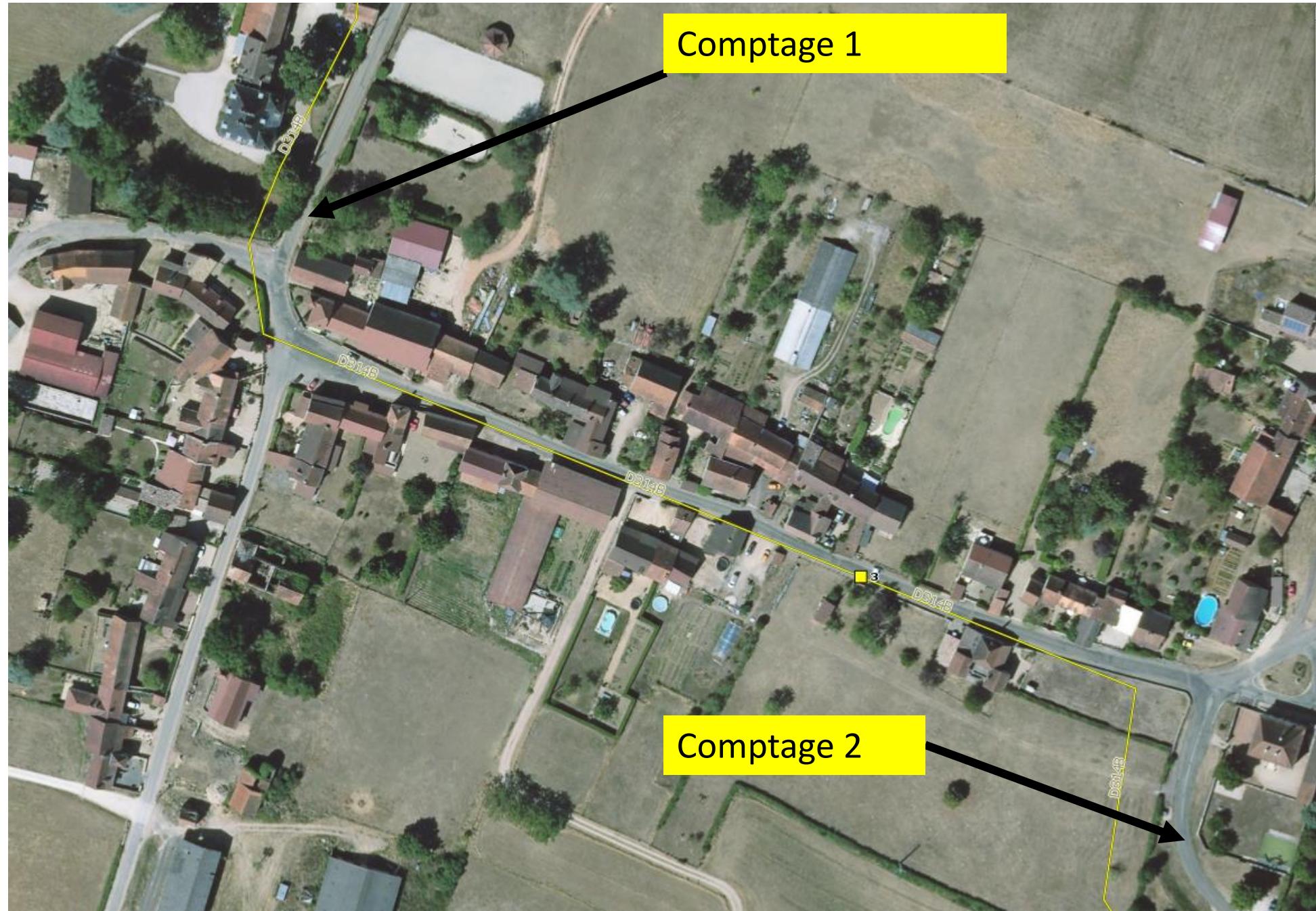


Seule cette limite ne correspond pas au mur de clôture.

Trafic Routier sur la commune (Novembre 2022)

Comptage 1 vers Château : 88 véhicules jours dont 3,5 % de PL,
vitesse V85 de 47 km/h

Comptage 2 vers Mairie : 126 véhicules jours dont 2,4 % de PL,
vitesse V85 de 46 km/h



Champagny-sous-Uxelles RD 314 B proposition d'un enduit de couleur pour délimiter la chaussée





D347BIS

La différence de coloris permet de réduire le gabarit routier à 6 mètres, tout en permettant le franchissement par des convois agricoles. Cela permet également d'organiser les poches de stationnement, et augmenter la lisibilité du carrefour. Il est à noter que Mr le Maire espère à l'avenir, créer un parking public en lieu et place d'une maison en ruine. (voir entourage sur diapo)



Mise en Place d'une résine gravillonnée :

Cette résine de coloris différents, s'applique sur un support propre et ressuyée de type enrobé. Cela nécessite de préparer le support avec purge + mise en place de GNT 0/31,5 + 6 CM d'enrobé BBSG 0/10.

Enduit bi-couche :

il nécessite la même préparation et peut s'appliquer sur la GNT 0/31,5 ou sur un enduit déjà en place. Possibilité d'utiliser deux coloris différents. Solution moins coûteuse que la résine.

Signalisation Horizontale :

Solution la moins coûteuse mais la lecture du carrefour sans contraste de couleur sera moins perfectible. Entretien régulier à la charge de la commune.

CONCLUSION :

Au vu du trafic et de la vitesse en approche du carrefour, il n'y a pas d'enjeux de sécurité majeur. Les régimes de priorité à droite ont tout lieu d'être conservés en l'état. Le requalibrage de la voirie en jouant sur les contrastes de couleur, permettra une lecture plus facile sur le carrefour et répondra à la problématique du stationnement sans pénaliser les convois agricoles.